



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme

Question écrite n° 14736

Texte de la question

M. Lionel Tivoli attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés d'accès aux structures de prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains. Sur le terrain, de nombreuses familles font état d'une offre de prise en charge insuffisamment répartie, les contraignant à effectuer des trajets particulièrement longs pour accéder à des établissements spécialisés (IME, SESSAD) ou à des professionnels formés. Ces déplacements, parfois quotidiens et pouvant dépasser plusieurs dizaines de kilomètres, représentent une contrainte majeure : fatigue accrue pour les enfants, désorganisation de la vie familiale, coûts de transport élevés et difficultés de conciliation avec l'activité professionnelle des parents. Cette situation entraîne, dans certains cas, un renoncement partiel ou total aux soins, ou une prise en charge tardive et fragmentée, alors même que la précocité et la régularité de l'accompagnement sont déterminantes dans le développement de l'enfant. Elle révèle une rupture d'égalité territoriale manifeste dans l'accès aux dispositifs pourtant garantis par les politiques publiques du handicap. Par ailleurs, les familles concernées signalent une saturation persistante des structures existantes, avec des listes d'attente importantes, accentuant encore les contraintes de distance et les délais de prise en charge. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour améliorer le maillage territorial des structures spécialisées, réduire les délais d'accès, développer des solutions de proximité (équipes mobiles, dispositifs ambulatoires) et garantir une égalité effective d'accès à la prise en charge des enfants autistes sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14736

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2026](#), page 3618